



**PUIG**

POLITIQUE  
RELATIVE AUX  
DÉCHETS

Zéro émission nette d'ici 2050



## Zéro déchet : Promouvoir la circularité tout au long de la chaîne de valeur

À l'heure actuelle, la production élevée de déchets et sa mauvaise gestion affectent directement de nombreux écosystèmes, en particulier les écosystèmes marins ou côtiers, et contribuent également au changement climatique et à la pollution de l'air.

Les déchets non revalorisés ou non recyclés représentent une perte de matières premières et d'autres intrants qui pourraient être réutilisés tout au long de la chaîne de production et de consommation.

Actuellement, les organisations et l'ensemble de la société répondent au grand défi de l'efficacité environnementale via l'utilisation de déchets comme moyen de réduire l'extraction de nouvelles ressources.

Pour dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement, Puig s'aligne sur l'Objectif de développement durable (ODD) 12 - Consommation et production responsables,

qui vise une consommation durable, une réduction des déchets et leur gestion adéquate.

Chez Puig, nous sommes actuellement dans une période de transition vers un modèle circulaire. Nous encourageons l'innovation et l'éco-conception tout au long de notre chaîne de valeur afin de créer et de produire des produits plus durables et d'une manière plus efficace sur le plan environnemental. Cette transformation nous permettra d'optimiser les matériaux et les déchets, de prolonger leur durée de vie utile et de minimiser le coût environnemental de la fabrication, du transport, de l'utilisation et des processus de fin de vie du produit.





## Réalisations

Nous avons mis en place des mesures dans le cadre de notre Programme de développement durable, telles que l'éco-conception des produits, la promotion de l'économie circulaire et l'adoption d'une approche responsable dans la fabrication et dans nos installations. Nous sommes également membres du Consortium EBS (Eco Beauty Score), formé par des membres du secteur des cosmétiques, dans le but de développer un indicateur commun qui permettrait aux consommateurs d'être informés de l'impact environnemental des emballages et des ingrédients.

Notre priorité est de réduire la création de déchets et de les valoriser pleinement. Nous analyserons périodiquement l'évolution des indicateurs liés à la production et au traitement des déchets pour atteindre les objectifs de l'Agenda ESG 2030. Nous divulguons les informations relatives aux déchets que nous produisons et leur gestion dans notre mémoire annuel d'informations non financières.

Pour déterminer l'utilisation de matériaux recyclés, des attributs ont été développés dans notre système ERP<sup>1</sup> selon lesquels la quantité de

matériaux recyclés doit être indiquée pour chaque composant de l'emballage.

Ces mesures ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- Coffrets sans plastique pour toutes les marques Prestige, remplacé par des composants en papier.
- Réduction moyenne de 17 % du volume des coffrets de Noël des parfums Prestige.
- Minimum de 50 % de plastique recyclé pour les produits les plus vendus.
- Amélioration de 18 % en moyenne du taux d'occupation pour le transport des produits les plus vendus.
- Cellophane 100 % recyclable dans les usines européennes.
- Lancement de systèmes rechargeables pour les trois principales marques Prestige.
- Zéro déchet à l'enfouissement pour quatre de nos sept usines, ainsi que pour les sièges de Barcelone et de Paris.
- Intégration de l'outil SPICE pour mesurer et évaluer l'impact environnemental des emballages.

1. Enterprise Resource Planning : progiciel de gestion intégré.





## Nos exigences

Nous sommes conscients de la nécessité de faire progresser et de promouvoir une économie circulaire qui garantisse la durabilité de notre activité et de nos produits. De plus, nous voulons jouer un rôle moteur tout au long de notre chaîne de valeur et inspirer d'autres organisations.

C'est pourquoi nous veillons à rendre compte de chacun de nos résultats de manière claire et transparente. Nous participons et collaborons activement avec d'autres organisations, institutions et initiatives afin de promouvoir et d'accélérer la transition vers un modèle d'entreprise circulaire qui garantisse et assure un monde meilleur pour les générations futures.

Pour favoriser la circularité, notre stratégie en matière de déchets est intégrée aux piliers de l'Agenda ESG 2030.

### Progresser vers le zéro déchet au niveau de la fabrication et des installations

Nous travaillons à la mise en place de solutions pour empêcher la génération de déchets et lorsque cela n'est pas possible, nous cherchons à les réduire et à garantir leur revalorisation.

Puig prévoit d'atteindre les objectifs suivants d'ici 2030 :

- Réduction des déchets dans toutes les installations de Puig
- Zéro déchet à l'enfouissement (siège social, filiales et usines)
- Taux de valorisation des déchets de +95 % au niveau de la production





## Promouvoir la circularité de nos produits

Nous travaillons pour accélérer la transition vers l'utilisation d'ingrédients plus propres et de matériaux d'origine naturelle dans nos formules. Nous promovons l'économie circulaire et les principes de fin de vie pour l'emballage, la réutilisation des matériaux, l'incorporation de matériaux durables et/ou recyclés et la réduction des volumes.

Sur la base d'une analyse du cycle de vie de nos produits, nous avons développé un label environnemental pour garantir que tous nos produits répondent aux exigences de base.

Nous travaillons avec l'outil d'éco-conception SPICE qui nous permet d'évaluer les variations de l'impact environnemental (par exemple, le remplacement de matériaux, la réduction du poids) lors de la conception de l'emballage.

Puig prévoit d'atteindre les objectifs suivants d'ici 2030 :

- Accélérer la transition vers une formulation propre et naturelle, avec 100 % des formules Clean@Puig.
- Réduire le poids et/ou le volume des emballages de 20 %.
- Favoriser l'adoption de matériaux durables dans les emballages, avec 100 % des emballages remplissant au moins l'un des critères suivants :
  - .. 30 % d'éco-composants dans le packaging
  - .. 80 % de recyclabilité du produit
  - .. Système rechargeable
- Promouvoir l'économie circulaire et les principes de fin de vie
- 100 % des produits évalués par une ACV<sup>2</sup> interne

2. ACV (analyse du cycle de vie) : méthodologie d'évaluation des impacts environnementaux associés à toutes les étapes du cycle de vie des produits.





## Engagement des parties prenantes

Nous collaborons avec nos fournisseurs qui sont impliqués dans l'amélioration de la transparence et la collaboration sur les questions environnementales car nous savons qu'ils jouent un rôle clé dans la réalisation de nos objectifs en matière de développement durable. C'est pourquoi nous avons lancé la campagne d'évaluation des fournisseurs, en collaboration avec nos partenaires EcoVadis<sup>3</sup> et Sedex<sup>4</sup>, qui nous permet de vérifier que les fournisseurs respectent la législation, prennent en compte la gestion des déchets et s'engagent à prévenir et à réduire les déchets en suivant des bonnes pratiques et en revalorisant davantage les déchets.

De plus, nous évaluons leurs performances via notre Système intégré de gestion de Puig, qui prend en compte la gestion de la qualité, les bonnes pratiques de fabrication, l'environnement et la santé et la sécurité au

travail. Nous élaborons un programme annuel d'audit interne qui comprend des audits des fournisseurs de matières premières, de matériaux d'emballage et de fabricants sous-traités. Les aspects contrôlés sont les suivants : l'existence de certifications environnementales, l'adhésion ou non au système d'évaluation EcoVadis ainsi que les pratiques et processus de protection de l'environnement. De plus, tous les fournisseurs doivent fournir certaines informations obligatoires et accepter notre Code Éthique et notre Politique d'approvisionnement durable dans le cadre du processus d'intégration interne, ce qui nous permet de disposer d'un registre efficace et transparent de nos fournisseurs.

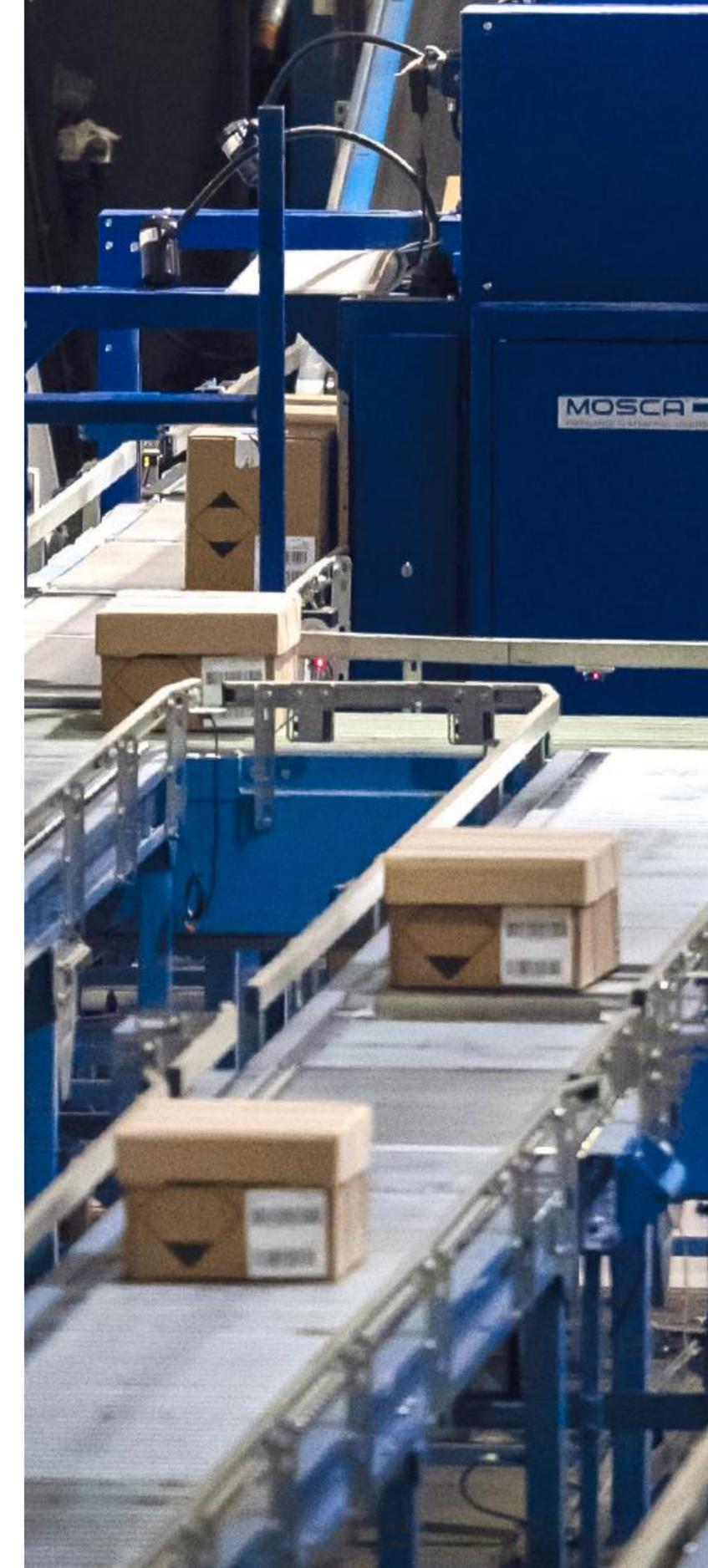
Par ailleurs, nous nous engageons avec ces derniers via le programme CDP Supply Chain afin de recueillir des informations sur les performances environnementales.

Puig prévoit d'atteindre les objectifs suivants d'ici 2030 :

- Plus grande mise en œuvre de solutions visant à réduire les déchets dérivés du transport direct et indirect de nos produits.
- Élargissement de la cartographie et de l'évaluation des risques ESG des fournisseurs.
- Renforcement de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement tout au long de la chaîne de valeur par le biais de programmes de formation pour nos collaborateurs afin qu'ils deviennent des ambassadeurs et des promoteurs de notre stratégie en matière de déchets.
- Soutien aux fournisseurs leur permettant de progresser dans leur parcours de décarbonation.
- 90 % du volume d'achats de matériel inventorable et 80 % pour le matériel non inventorable évalué via EcoVadis ou Sedex.
- 100 % des fournisseurs évalués avec un score supérieur à 50/100 ou équivalent et 30 % avec un score supérieur à 75/100 ou équivalent.

3. EcoVadis est un système d'évaluation permettant de gérer les performances en matière de développement durable de l'ensemble de la chaîne de valeur.

4. Sedex est une plateforme de données pour l'évaluation de la chaîne d'approvisionnement qui aide les entreprises à gérer leurs pratiques en matière de développement durable.





## Gestion des politiques

Notre équipe ESG est responsable de la stratégie globale de Puig en matière de déchets, via l'examen de tous les indicateurs environnementaux liés aux déchets issus de notre activité directe ou indirecte.

Le Chief Sustainability Officer (CSO) peut également influencer directement les stratégies globales de l'entreprise afin de garantir que les exigences et les objectifs de Puig sont maintenus de manière transversale concernant toutes les questions liées aux déchets, dans toutes les stratégies appliquées ou approuvées à l'échelle de l'entreprise.

Le suivi permanent des initiatives de l'Agenda ESG 2030 relatives aux déchets et au contrôle des risques ESG permet de s'assurer qu'il n'y a pas d'incohérences dans les activités menées par l'entreprise.





**PUIG**